



©Thomas Choller-Lunot

GRIPPE AVIAIRE

Quand les éleveurs et éleveuses canent

PAGES 6-7



©Romane Rosso

ROLLER DERBY

Les roulettes font bloc

PAGE 10

IMPRIMATUR

736

28 mars 2022

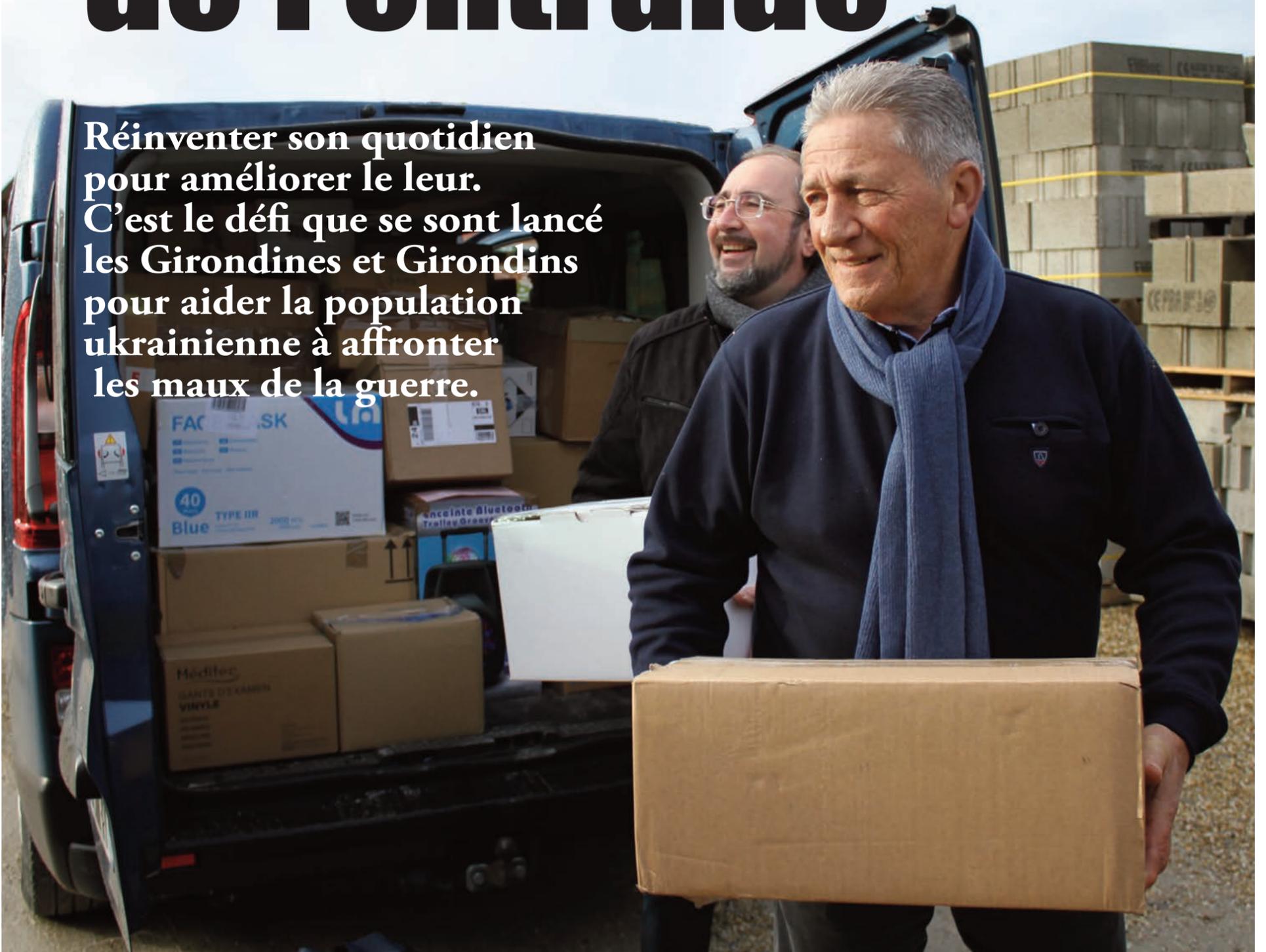
JOURNAL DE L'INSTITUT DE JOURNALISME DE BORDEAUX AQUITAINE **GRATUIT**

FAIT DU JOUR

URGENCE UKRAINIENNE

Les chemins de l'entraide

Réinventer son quotidien pour améliorer le leur. C'est le défi que se sont lancé les Girondines et Girondins pour aider la population ukrainienne à affronter les maux de la guerre.



ÉDITO

AIDER SANS CONDITIONS, À QUELLES CONDITIONS ?

Déjà plus d'un mois que l'armée russe a envahi l'Ukraine. Un mois durant lequel dix millions de personnes ont dû quitter leur foyer. Un mois d'initiatives, un mois d'aide.

En Gironde, à 2 500 km du conflit, les habitantes et habitants agissent. Isolés ou organisés, au sein de la société civile, les élans de solidarité se multiplient. Souvent improvisés, non-professionnels, sans calcul. Un réflexe urgent : soutenir.

Alors certes, on aide, mais comment ? On fait des dons, on les récolte. On soutient sur les réseaux sociaux, on manifeste sur la place publique. Ou on prend la route jusqu'aux frontières de la guerre. Sans compétences, on veut bien faire. On s'applique, on suit son instinct. Puis, petit à petit, on s'organise. La découverte laisse place à la réflexion. Réguler, déléguer, mutualiser les efforts. Sur le tas, on apprend aussi de belles choses.

Une fois l'urgence passée, que restera-t-il de ces élans de solidarité ? Des mentalités changées ? Des valeurs intériorisées ? Combien de temps pouvons-nous espérer que cet apprentissage perdure ?

Bastien Marie @BastienMarie9
Maud Pajtak @PajtakM

5 300 kilomètres de solidarité

Sept Girondins ont conduit un convoi humanitaire à destination de la Pologne du 12 au 17 mars. De retour à Lacanau, ils racontent ce périple où solidarité et prise de conscience étaient de mise.

« Même en Pologne, on continuait à manger des chocolaines », s'amuse Patrice Chasserez, un café à la main, dans les locaux de l'entreprise LDA, au milieu de la zone industrielle de Lacanau. Le président de l'association Le Cœur sous la main n'en est pas à son premier voyage humanitaire. S'il se rend habituellement au Sénégal, cette fois-ci l'urgence est ailleurs. Les sept compagnons de route se sont réunis en cette matinée du 23 mars pour raconter leur voyage. Le 12 mars, ils embarquent à bord d'un camion et deux camionnettes pour livrer des colis à la frontière polonaise de l'Ukraine.

« Tout est allé si vite », se souvient Manu de Jésus, conducteur et directeur de l'entreprise LDA, qui a fourni l'un des camions du périple. « Beaucoup de personnes nous ont soutenu et on les remercie. Les dons ont afflué pendant plus d'une semaine. On a chargé les colis, et on est parti. » Le jour du départ, les sept voyageurs se donnent rendez-vous à 9 heures dans la zone industrielle. Ils prennent la route, encouragés par leurs familles et des bénévoles. « On était serein mais résolu à ne pas perdre de temps, se rappelle Patrice Chasserez. L'objectif était d'aller le plus vite possible pour que nos dons arrivent rapidement. »

Passage en coup de vent

Pour tenir la cadence, ils s'installent à deux dans les véhicules et changent de conducteur toutes les quatre heures. À 23 heures, ils finissent par s'arrêter à Cambrai, près de la frontière belge. « En fait, on était obligé de couper le contact. La législation impose d'immobiliser les camions au moins 9 heures par jour », précise Yannick Bonnafous, retraité reconverti en chauffeur poids lourd pour l'occasion.

Mais pas question de s'éterniser : dès le lendemain matin, le convoi part à l'assaut de la Belgique. « On a parcouru le pays en à peine trois heures, témoigne le président de Cœur sous la main. Je ne me rappelle même pas à quoi ça ressemble. » Le cortège ne s'attarde pas davantage en Allemagne, qu'il



Au total, les voyageurs ont livré 60 m³ de colis dans un entrepôt polonais, à 20 kilomètres de la frontière ukrainienne.

traverse la demi-journée suivante. « Notre petit groupe de bénévoles fonctionnait à merveille, poursuit le Canalais en cherchant du regard ses compagnons. On roulait bien. On rigolait bien. »

Ils arrivent donc en Pologne le 13 en fin de soirée et posent temporairement leurs valises à Łagów, dans l'ouest du pays. La guerre n'est plus très loin, mais les voyageurs n'observent pas le climat de panique attendu. « Tout était très calme, comme si la guerre n'était pas la principale préoccupation », note Yannick Bonnafous. Le convoi reprend immédiatement la route lundi matin et arrive en fin d'après-midi dans la ville de Tomaszów Lubelski, à 20 kilomètres de l'Ukraine.

Les Girondins veulent décharger les colis le soir même mais se heurtent à un premier problème : la barrière de la langue. « On ne parle quasiment pas anglais. On aurait dû y penser », soupire Yannick Bonnafous. Ils ne parviennent pas à s'organiser avec les Polonaises et Polonais qui gèrent l'entrepôt et reportent au lendemain l'acheminement de leur convoi.

« Regard glaçant »

« On a également eu des difficultés pour trouver un endroit où dormir. On n'arrivait pas à comprendre ce



Yannick Bonnafous s'est heurté à la barrière de la langue.



Patrick Chasserez mène habituellement des convois pour le Sénégal.

que les gens nous disaient. » Ils en viennent à demander l'aide de Fanny De Jésus, restée en France, afin de leur chercher un endroit où dormir. Elle finit tant bien que mal par leur trouver une chambre d'hôte en pleine campagne polonaise.

C'est précisément dans cet établissement qu'ils se confrontent aux conséquences directes de la guerre. Deux réfugiés ukrainiens figurent parmi les pensionnaires de l'établissement. Yannick Bonnafous montre sur son smartphone la photo qu'il a prise de l'un d'eux, particulièrement ému : « Le père était debout, immobile. Son regard était glaçant. On lisait en lui toute l'atrocité de la guerre. J'en ai encore des frissons. » Après cela, le groupe se rend de nouveau au lieu de dépôt. Pas d'accroc cette fois-ci : à 10 heures, les 60 m³ de mar-

chandises sont déchargés. « Mission réussie, jubile Patrice Chasserez. Il ne nous restait plus qu'à retourner à la maison sans trop tarder. La vie continue, chacun avait son travail ou son entreprise à faire tourner. »

Leur retour est cependant marqué par une déception. Les volontaires auraient voulu ramener des Ukrainiennes et Ukrainiens qui ont fui la guerre. « On a commencé à formuler des demandes, mais tout est très encadré. On n'a pas eu de réponses à temps », regrette Patrice Chasserez.

Alors, 5 300 kilomètres plus tard, les voilà de retour à Lacanau. « On était tous lessivés. Est-ce qu'on partira à nouveau ? Je ne saurais le dire, même si des dons attendent déjà sagement ici. »

Alexis Pfeiffer @AlexisPfeiffer

Directeur de la publication
Arnaud Schwartz

Rédacteur-rices en chef
Rayya ROUMANOS, Florian TIXIER

Direction artistique
Fred AUGRY

Chefs d'édition
Maud PAJTAK, Bastien MARIE

Rédacteur-rices
Raphael JACOMINI, Sarah KORCHI,
Vivien LATOUR, Paul LONCEINT,
Margaux LONGEROUCHE,
Thomas CHOLLET-LUNOT,
Bastien MARIE, Candice MAZAUD-TO-
MASIC, Siham NASSEF, Maud PAJTAK,
Alexis PFEIFFER, Sego RAFFAITIN,
Ysé RIEFFEL, Romane ROSSO,
Colombe SERRAND, Alexandre TELLIER,
Cha TOUBLANC.

Les maires sur le pont pour l'accueil des réfugié·es

Depuis le début de la guerre en Ukraine, plusieurs communes girondines se sont mobilisées pour accueillir des réfugié·es. Imprimatur est allé à la rencontre des maires de Cussac-Fort-Médoc et Saumos.

► Dominique Fédieu multiplie les casquettes : maire de Cussac-Fort-Médoc, conseiller départemental Sud Médoc et viticulteur bio. Quand la guerre a débuté en Ukraine, il n'a pas anticipé la possibilité d'accueillir des réfugié·es ukrainien·es dans sa commune. Même situation à une trentaine de kilomètres pour Didier Chautard, maire de Saumos depuis 2020 et enseignant. Dans ces deux villages du Médoc résident des habitantes et habitants ukrainien·es alors la question de l'accueil s'est vite posée. À Saumos, l'une d'entre eux a fait venir une partie de sa famille. De son côté, Dominique Fédieu explique qu'un chef d'entreprise de Cussac a organisé le rapatriement des familles de deux de ses ouvriers ukrainiens dans la commune et à Listrac-Médoc :

« Ils nous ont informé de leur arrivée car ils avaient besoin d'être accompagnés pour les démarches de reconnaissance des réfugiés. »

Une solidarité peu commune

Les deux élus ont été surpris par la solidarité populaire : « C'est assez inédit. Nous avons très vite reçu des sollicitations d'habitants de la commune qui souhaitaient accueillir des réfugiés », raconte le maire de Cussac. À Saumos, l'une des élues du conseil a mis à disposition un logement qu'elle loue l'été. « Cet élan de solidarité est une première et une agréable surprise », se réjouit Didier Chautard.

Saumos va plus loin avec l'organisation de collectes pour un convoi parti le 12 mars en direction de la Pologne (voir page 2). En collaboration avec l'associa-

tion le Cœur sous la main, la municipalité a récolté des médicaments et produits d'hygiène : « J'ai été épaté par la quantité des dons. Beaucoup de personnes ont vidé leur pharmacie. C'était très fort en émotion. »

À Cussac-Fort-Médoc, Dominique Fédieu a lancé les démarches administratives pour aider les Ukrainiennes et Ukrainiens à s'installer dans sa commune. Le maire les a reçues rapidement pour mettre en route la scolarisation des deux enfants âgés de trois et cinq ans. Il s'est ensuite occupé de la reconnaissance du statut de déplacé. Prochaine étape, aider la mère de famille à trouver un emploi.

Répondre à des situations d'urgence

Le maire de Cussac a été touché par l'accueil des réfugié·es : « C'est



Depuis 2009, Dominique Fédieu est maire de Cussac-Fort-Médoc.

une situation qui suscite beaucoup d'émotions. On s'identifie à eux, confie-t-il. Après, il faut garder la tête froide et se demander comment on peut aider et accompagner au mieux. » Pour lui, il est important d'être réactif : « C'est extraordinaire, c'est la première fois qu'on accueille des familles qui ont vécu un traumatisme de guerre. Mais c'est le rôle d'un élu de répondre à des situations d'urgence. » En 2015, son équipe avait travaillé avec France horizon, association d'accueil et d'insertion, pour proposer un logement communal à une famille syrienne.

Dominique Fédieu regrette la manière de politiser l'accueil dans certaines communes françaises : « Quand on est élu, on a un rôle à jouer. Pour autant, je me vois mal utiliser ce genre d'évènement pour faire ma promotion. On a parfois l'impression qu'il y a des opérations de communication bien conduites. » Pas de drapeau ukrainien dressé devant la mairie, donc. Mais des initiatives à venir, comme la création d'un potentiel fonds dédié au soutien du peuple ukrainien.

Ysé Rieffel @YseRieffel

Scolariser les réfugié·es : le défi de la langue

Depuis la semaine dernière, l'école Aristide-Briand de Pessac accueille une élève ukrainienne. Le directeur de l'établissement souligne un manque de moyens pour accompagner les enfants réfugiés.

► La semaine dernière, l'école élémentaire Aristide-Briand a accueilli pour la première fois une enfant ukrainienne, Sonia, qui a fui avec sa mère son pays, mis à feu et à sang par l'armée russe. Âgée de dix ans, Sonia a effectué sa première journée de classe deux jours seulement après son arrivée à Pessac. Une intégration rapide, préférable selon le directeur Jean Peyratout : « Il fallait qu'elle ne se replie pas trop sur elle-même et qu'elle fasse connaissance avec les autres enfants. Pour qu'elle puisse retrouver un certain cadre après des moments éprouvants. » Isabelle Maury, l'institutrice en charge de la nouvelle élève, loue ses qualités : « Elle comprend déjà assez bien le français, elle avait déjà

quelques notions avant d'arriver. » Cela a permis de l'intégrer directement, les professeurs de français ont pu se concentrer sur les autres élèves qui ne parlent pas la langue.

Des liens familiaux avec la France

L'arrivée de la famille de Sonia a été facilitée par les liens privilégiés de la mère avec la France. Elle a trouvé refuge à Pessac, chez la sœur de son ex-mari. « Les premiers réfugiés à arriver sont ceux qui vont s'intégrer le plus rapidement. Ils ont plus de ressources, à l'image de Sonia et de sa mère. Par sa familiarité avec la culture française, elle a un profil atypique. Ce ne sera pas le cas de la majorité des réfugiés ukrainiens », explique

Isabelle Maury. « Au contraire, les réfugiés qui vont arriver plus tard seront sans doute plus précaires, lourdement endeuillés et leur acclimatation sera certainement plus lente », souligne-t-elle.

Jean Peyratout, s'attend à de nombreuses arrivées. L'établissement se prépare grâce à l'Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants et les centres pédagogiques départementaux. « Mais le nombre de professeurs de français langue étrangère est bien insuffisant, regrette le directeur. Nous avons des élèves en plus grande difficulté que Sonia, venant notamment du Bangladesh. Ils sont davantage ciblés par nos professeurs de langue. Nous manquons de moyens, nous payons les politiques de restriction passées. »



Jean Peyratout et Isabelle Maury devant l'école Aristide-Briand de Pessac.

Sonia a pu rejoindre ses nouveaux camarades et préparer une chorégraphie en dehors des locaux de l'école, en vue du carnaval. « Après les attentats, le Covid-19 et maintenant l'Ukraine, ces enfants

ont vécu très tôt des choses difficiles. C'est important pour eux de retrouver davantage de légèreté, et de pouvoir se sourire. »

Raphael Jacomini

Aide juridique : les avocat·es tiennent la barre

Dans les permanences de la Maison de l'avocat, les bénévoles se mobilisent pour venir en aide aux familles ukrainiennes. Conseils juridiques, aides dans les démarches, autant d'actions pour faciliter le retour à un quotidien plus normal.

▶ Dans le décor cosu de la Maison de l'avocat, Maître Thibault Saint-Martin est à la coordination ce jeudi matin. L'avocat, membre de l'Institut de défense des étrangers (IDE), répartit entre deux salles aux plafonds ornés les avocates bénévoles venues apporter leurs conseils juridiques aux Ukrainiennes et Ukrainiens qui fuient la guerre. Une première famille arrive. Olga Kyslan et ses deux filles sont accompagnées par Philippe Brachet, retraité. « C'est la cousine de ma femme qui est d'origine ukrainienne, explique-t-il. Elles arrivent de Kharkiv. On est venus pour se renseigner sur leurs droits en France maintenant que leur demande de protection temporaire est déposée à la préfecture. » Maître Mylène Da Ros, avocate membre de l'IDE, les reçoit avec Mariana Kudzevych, une jeune interprète bénévole. L'entretien dure une demi-heure.

Un baptême du feu pour des apprenties avocates

L'action mobilise une trentaine d'avocates et avocats volontaires pour des permanences les mardis et jeudis de 10 à 12 heures. Après une première séance très chargée la semaine précédente, c'est plus calme ce matin. L'une des raisons : les rendez-vous de renseignement proposés par la préfecture les après-midis. Maître Saint-Martin note : « Nous allons peut-être diminuer le nombre de bénévoles. » Il souligne que même des confrères et consœurs qui ne font pas de droit des étrangers se sont portés volontaires. « Habituellement, on dispense des rendez-vous individuels à nos cabinets. La situation nous a poussé à créer ces permanences et nous aimerions qu'elles se maintiennent et deviennent régulières. » Pour nombre des avocates et avocats spécialisés en droit d'asile, ces situations sont déjà habituelles. Mais des élèves encore en école vivent, elles, leur baptême du feu. Kara Rodrigues, en première année, détaille : « Nous avons reçu



À la Maison de l'avocat de Bordeaux, Clara Choplin, élève avocate et Maître Thibault Saint-Martin se mobilisent pour les familles ukrainiennes.

une formation en visioconférence. On est surtout là pour assister les familles avec les formulaires en ligne pour la procédure de protection temporaire. » Pour Clara Choplin, élève-avocate au cabinet de Me Saint-Martin, l'engagement ne s'arrêtera pas à ce conflit en Ukraine : « En droit des étrangers, des situations dramatiques il y en a tous les jours. Il ne faut pas oublier que c'est un travail quotidien. »

« Continuer de vivre »

Guider les déplacés avec la nouvelle procédure de protection temporaire est l'un des défis de ces avocates et avocats volontaires. « Pour des familles qui ne parlent pas un mot de français, ce n'est pas évident à comprendre », raconte Maître Delphine Meaude, avocate au barreau de

Bordeaux et présidente de l'IDE. Aux permanences de la Maison de l'avocat, les premières demandes ont été déposées il y a une semaine. La professionnelle espère que leur traitement ne s'éternisera pas. Loin de se cantonner à leur droit de séjour, cette mobilisation a pour vocation d'aider les familles ukrainiennes à « continuer de vivre », selon les mots de Me Meaude. Ainsi, avocates et avocats prodiguent des conseils juridiques sur le travail, l'accès au soin, ou encore l'éducation. Olga est par exemple venue se renseigner sur les procédures de scolarisation. Sa fille Daria, 12 ans, fera bientôt sa rentrée en sixième.

Margaux Longeroche @LongerocheM

UNE PROTECTION EUROPÉENNE PROVISOIRE

Issue d'une directive de l'Union européenne adoptée en 2001, la procédure de protection temporaire est « un mélange entre une procédure d'asile et une autorisation provisoire de séjour », d'après Maître Delphine Meaude. Un statut qui est activé pour la première fois par les États européens dans le contexte de la guerre en Ukraine. Il donne accès à une protection d'un an aux déplacés, renouvelable deux fois maximum. Elle leur permet d'obtenir un hébergement, de travailler et d'avoir accès à l'éducation et la formation, ainsi qu'à une couverture de santé. Les déplacés sous protection temporaire peuvent aussi percevoir une allocation financière pour subvenir à leurs besoins.

Revoir les priorités

Dans l'urgence, les associations culturelles slaves à Bordeaux ont concentré tous leurs efforts sur l'humanitaire.

▶ 24 février 2022. L'association Ukraine amitié manifeste à Bordeaux, sur la place Gambetta. Le groupe lance l'alerte sur l'invasion russe de l'Ukraine, qui a débuté le jour même. Une mobilisation « évidente » selon Katia Vincent-Bokatova, membre active de l'association depuis 2015 et originaire de Dnipro, dans l'Est de l'Ukraine : « Il fallait souligner la gravité de la situation. » Depuis, la guerre a chamboulé le quotidien de plusieurs associations culturelles de Bordeaux.

Du jour au lendemain

Ukraine amitié et la Maison moldave France Sud-Ouest font habituellement rayonner la culture de leur pays. Mais l'urgence actuelle les a fait revoir leurs priorités. Ces associations se sont immédiatement engagées dans des campagnes de dons ou des convois humanitaires, qui ont donné lieu à une sur-activité et à de très nombreuses sollicitations. Cette mise en place brutale a causé une surchauffe organisationnelle et émotionnelle. Avec du recul, Katia Vincent-Bokatova raconte : « Nous avons été submergés, dépassés et ça ne fait qu'accroître la frustration : instinctivement on veut faire plus, on veut faire mieux. » L'architecte, bordelaise depuis 2009, est en arrêt de travail. Son frère et son père sont restés en Ukraine. Pour Ana Ciobanu Mendez, de la Maison moldave France Sud-Ouest, s'engager directement était essentiel. « Du jour au lendemain on recevait des témoignages de nos familles qui entendaient les bombes à 60 kilomètres de la frontière », relate la présidente de l'association.

Du côté de Russie-libertés, le militantisme pour une Russie démocratique a été facilité par la guerre. « On peut se réjouir car la communauté internationale ouvre les yeux sur le régime russe. Mais à quel prix ? », s'insurge Michèle Poussard, dirigeante de l'antenne bordelaise de l'association.

Gérer l'adversité

Les associations ont vite été rejointes par d'autres structures. L'entraide s'est organisée, des relais ont vu le jour. Le département de la Gironde a même alloué une subvention de 10 000 euros à Ukraine amitié. D'un côté, Russie-libertés, partenaire régulier de l'association ukrainienne pour des actions culturelles centralise les offres d'aide des particulier·es. La Maison moldave France Sud-Ouest s'occupe elle des convois humanitaires, et dirige les collectes de dons. En outre, la maison des associations de Mérignac met à disposition des locaux de stockage, et une équipe de bénévoles habitués à la logistique humanitaire. Après une période de sur-investissement, Ukraine amitié se met en retrait et se consacre au lien entre besoins et professionnel·les des différents domaines débordés : les dons, les hébergements et l'aide administrative aux déplacés. Katia Vincent-Bokatova assure que la culture restera le cœur de l'activité de l'association, même si la guerre dure. « Nous nous sentons utiles avec les projets culturels. Nous nous y accrochons car en plus de faire rayonner la culture ukrainienne, ils ont un but caritatif. »

Maud Pajtak @PajtakM



Dimanche 20 mars, Ukraine Amitié animait le rassemblement place de la Bourse.

En première ligne virtuelle

Depuis plus d'un mois, derrière leurs écrans, des journalistes visionnent, authentifient et recourent les images postées sur les réseaux sociaux pour documenter la guerre qui fait rage en Ukraine. Un travail aussi crucial qu'épuisant.

« Mon terrain, c'est internet » résume Jean-Marc Manach, journaliste indépendant expert des enquêtes sur le numérique. Comme lui, Asia Balluffier du *Monde*, Liselotte Mas et Thomas Eydoux des *Révélateurs France Info* sont spécialistes de l'enquête à partir de sources ouvertes, aussi appelée OSINT. Utilisée d'abord par les services de renseignement, la méthode est récupérée par les journalistes lors du conflit syrien. Le quotidien de ses adeptes consiste à visionner et analyser minutieusement des contenus en libre accès sur *Telegram*, *Twitter*, *TikTok*, ou stockés sur *Google Earth*. « Une fois qu'on a vérifié toutes les infos, on croise les sources et on reconstruit », résume Asia Balluffier. Leur travail est utilisé comme élément ou fondement d'une production journalistique. Depuis le début de l'offensive russe, leur présence est capitale pour documenter les événements et identifier les fausses informations. Pour Liselotte Mas, il est important de décrypter les vidéos qui circulent sur internet : « Elles

montrent la guerre vue et filmée par les Ukrainiens. C'est leur regard, leur quotidien, leur vie qui apparaît sur les écrans. Cela mérite une place dans le traitement médiatique de cette guerre. »

Immergés, submergés

Ces heures de travail immersif ont un coût. « Lundi dernier, j'ai visionné une quinzaine de vidéos de bombardements à Donetsk dans le Donbass : une frappe dans une rue du centre ville, des corps en mille morceaux par terre, raconte Liselotte Mas. Il y a eu cet effet de surprise et j'ai senti que c'était l'analyse de trop. » Expérimentée, la journaliste est attentive aux signes de syndromes post-traumatiques : « Je peux être irritable, perdre l'appétit, j'ai des pics d'adrénaline, des tensions musculaires, mes collègues ont des troubles du sommeil... »

Son collègue Thomas Eydoux, plus jeune dans le métier, apprend à gérer : « C'est le premier gros conflit que je couvre en temps réel. » Il décrit une certaine culpabilité, celle d'être au cœur des événements tout en restant dans

les bureaux parisiens de sa rédaction. Asia Balluffier rappelle l'importance de cette distance pour adopter un regard plus neutre et se poser les bonnes questions. Une distance qui n'est cependant pas synonyme de protection : « Les images violentes imprègnent notre inconscient, elles reviennent en rêve... » La proximité du conflit y est pour beaucoup : « Cela se passe en Europe, souligne Jean-Marc Manach. Nous n'avons pas le même vécu émotionnel que lors d'autres guerres plus lointaines. » Les cellules d'aide psychologique au sein des rédactions insistent sur l'importance de faire des pauses et d'échanger entre collègues.

Difficile de déconnecter

Tous et toutes racontent la difficulté de déconnecter en dehors du travail, leur cerveau branché sur *Twitter*, même le soir et les week-ends. Jean-Marc Manach parle d'infobésité : « Le nombre d'informations à gérer et digérer est titanesque. » Liselotte Mas renchérit : « C'est la première fois qu'il y a ce volume d'images et cette at-

ention médiatique. C'est impossible pour un humain normalement constitué d'ingérer toutes les informations qui viennent d'Ukraine ». Toutes et tous sont conscient-es de l'importance de leur travail de fourmis. Au-delà de l'information brute, les don-

nées compilées créent une mémoire de la guerre, une archive de preuves qui pourront témoigner des crimes de guerres si les responsables venaient à être traduits en justice.

Ségo Raffaitin @SRaffaitin



Youtubeur de guerre



À 27 ans, Alexis Lopez a l'habitude de réaliser des documentaires et des vidéos pour sa chaîne Youtube. Depuis le début du conflit en Ukraine, il multiplie les reportages sur le terrain pour parler aux jeunes.

Aux premiers jours du conflit vous avez pris la décision de partir en Ukraine, pourquoi ce choix ?

La plupart du temps, les médias s'adressent à un public plutôt âgé. Je me suis dit qu'il était important de parler de ces sujets-là aux jeunes. Avec Youtube, ils ont l'opportunité de s'informer d'une autre manière. J'ai pensé qu'il y avait quelque chose à faire pour ça. Avant l'invasion russe, une amie m'avait parlé d'un journaliste français présent depuis plusieurs années en Ukraine, Guillaume Ptak. Je l'ai contacté et, trois jours après, j'étais en Ukraine avec lui. Je lui ai parlé de mon projet, de mon souhait de faire des vidéos sur Youtube pour les 15-25 ans et nous avons vite sympathisé. Deux semaines avant le début de la guerre, nous nous sommes rendus dans le Donbass pour réaliser un reportage dans les tranchées. Je suis ensuite rentré en France, mais quand le conflit a commencé le 24 février, j'ai décidé d'y retourner.

Vous partez sans le soutien d'une rédaction, n'est-ce pas plus difficile ?

C'est extrêmement compliqué quand tu n'as pas de rédaction derrière toi. Tu es livré à toi-même, tu dois assurer tous les frais, la logistique, les déplacements, ta sécurité... Au quotidien et dans les reportages, je suis accompagné par deux journalistes : Guillaume Ptak et Luc Oerthel. Nous pouvons tous les trois nous entraider. Nous avons des regards différents, ce qui nous permet d'avoir des retours sur nos productions. On peut dire que nous sommes complémentaires. Sans cette collaboration ce serait vraiment impossible. Nous n'avons pas de fixe pour nous accompagner sur le terrain mais Guillaume est russophone, ce qui est vraiment pratique.

Cette aide sur le terrain vous pousse-t-elle à vous définir comme journaliste ?

Non. Je ne me considère pas du tout comme un journaliste. Je suis très fier de dire que je suis au-

teur-réalisateur. C'est très important pour moi. Derrière mes vidéos je ne souhaite pas informer, mais faire ressentir quelque chose à ceux qui les regardent. Je ne mets pas de limites éditoriales ou de formats dans ce travail. Ne pas être journaliste c'est aussi ne pas s'imposer de contraintes dans les contenus et dans les formes. Je peux proposer une narration différente de ce qui est habituellement fait dans les reportages vidéos des chaînes de télévisions. Dans les témoignages, par exemple, je peux donner plus de place aux émotions. Je trouve ça important qu'il y ait des formats différents. Je ne mets pas en question le travail des journalistes, je propose seulement un contenu différent. Il faut en revanche être vigilant sur les contenus présents sur Youtube. Les *fake news* et les complots ont la part belle. C'est un défi pour moi. J'essaie de proposer un contenu qui reprend la fraîcheur de Youtube, mais avec l'exigence journalistique que ces sujets requièrent.

Bastien Marie @BastienMarie9

Élevages de volailles : le secteur

Depuis novembre dernier, 3,5 millions de volailles ont été abattues dans le Sud-Ouest pour éviter la propagation de l'épizootie de grippe aviaire. L'État force le confinement des cheptels mais cela n'endigie pas une crise avicole sans précédent. Enfermés, les animaux deviennent fous, et les éleveurs et éleveuses ne supportent plus les contraintes sanitaires. Reportage.

Noémie Santana savoure une après-midi sous le soleil de Saint-Laurent-Médoc. La jeune éleveuse de 27 ans profite du beau temps pour aller nourrir ses poules, et se promener avec Abel, son fils de deux mois. « Tu entends cela ? Le silence. Quel plaisir ». Il en faut peu pour être heureuse. Avec son compagnon Loïc, ancien boulanger, cette pâtissière de formation s'est lancée dans un pari fou : reprendre un élevage en pleine pandémie de Covid-19. « Au début du premier confinement, on a décidé de racheter l'élevage du fournisseur de ma mère, rôtisserie à Mérignac. On ne voulait pas que la Ferme d'antan disparaisse », indique Noémie. Une occasion qu'il fallait absolument saisir. « C'est une chance. Travailler dans ce cadre est vraiment agréable. »

Les limites d'un rêve

Mais la situation idyllique s'estompe avec le temps et les difficultés apparaissent. La crise sanitaire actuelle provoquée par la souche H5N1 de la grippe aviaire fait des ravages dans le Sud-Ouest. Depuis plusieurs années, la direction départementale de la protection des populations de la Gironde (DDPP) impose des « mises à l'abri ». Des mesures réglementaires de confinement, qui forcent les éleveurs et éleveuses à enfermer leurs bêtes, souvent dans des bâtiments trop étroits. « Depuis deux ans, nos volailles n'ont pu sortir que cinq mois, tout au plus », se désole Noémie. Une situation déplorable pour ces éleveurs et éleveuses du Médoc, qui veulent garantir un bien-être animal. « J'aime mes animaux. Ils vivent entre 120 et 160 jours, ce qui est presque le double de certains labels reconnus. Quant aux poulets élevés en batterie, ils ne vivent que 40 jours. »

Soucieux, Noémie et son mari testent régulièrement leur cheptel : à l'unité, un test coûte en moyenne 250 euros. « Les tests prévisionnels sont à la charge de l'éleveur. Mais lorsque la DDPP teste, c'est souvent trop tard. Cela veut dire qu'il y a un cas à proximité. » Pour son mari Loïc, le plus grand danger serait de trouver un cas dans l'élevage. Dans



Noémie Santana, éleveuse de volailles, caresse Colette, l'une de ses poules pondeuses.

cette situation, la DDPP impose le « dépeuplement ». Un euphémisme qui désigne l'extermination de l'entièreté du cheptel pour limiter la propagation du virus. « Si un jour, il fallait abattre l'élevage, on arrêterait tout. Pour l'instant, on touche du bois. »

J'habite au mauvais-endroit

À Saint-Aubin, dans les Landes, Vincent Laborde est moins chanceux. Le 26 janvier dernier, cet éleveur indépendant et producteur de canards a connu le pire : les 1 480 canards de son élevage ont été « dépeuplés ». « C'est une catastrophe. J'habite au mauvais endroit », soupire le quinquagénaire.

Face à la grippe aviaire, le Sud-Ouest est une région vulnérable, pour Marie-Hélène Cazaubon, éleveuse de canards et présidente de la chambre d'agriculture des Landes. « Nos terres sont un couloir migratoire, souligne-t-elle. Les oiseaux viennent se poser, et contaminent des exploitations très proches les unes des autres. » Mais cette année, le variant est particulièrement virulent. « Cette crise est

certainement la plus difficile. On pensait que les mesures prises cet hiver nous permettraient de passer entre les gouttes. C'est un choc. »

À l'annonce du confinement, Vincent Laborde a d'abord refusé de rentrer son cheptel. « Un canard a des palmes, un long bec. Il est fait pour vivre dans l'eau... Dehors, bon sang ! » Mais en décembre, l'éleveur a reçu une mise en demeure l'obligeant à enfermer ses bêtes, sous peine d'encourir une amende de 750 euros par tête. « Les canards deviennent fous à l'intérieur, jusqu'à se taper la tête contre les parois. Les voir comme ça me rendait malade. »

Ras-le-bol

Éleveur depuis ses 17 ans, Vincent n'a jamais connu de situation aussi frustrante : « Cela va à l'encontre du bien-être animal. Si L214 avait vu mes canards perdre la boule, ils auraient fait fermer mon exploitation. » Noémie Santana se reconnaît dans ce témoignage. « Lorsque les poulets sont confinés, ils s'entre-tuent. Mon mari enlève les cadavres chaque matin. » La situation catastrophique pousse les éleveurs et éleveuses à refuser l'applica-

tion des décrets. Pour la directrice de la Ferme d'antan, le confinement est souvent bafoué. « Évidemment, je les comprends. La mise à l'abri, c'est invivable pour les bêtes comme pour les éleveurs. »

Vincent Laborde dénonce des mesures qui ne sont pas viables. « La Vendée concentre beaucoup d'élevages industriels. Ils sont confinés, et regardez le résultat. » 450 cas sont confirmés en Vendée au 23 mars dernier. À cela s'ajoutent des difficultés économiques grandissantes. Outre le prix des tests et des aménagements sanitaires, le coût des céréales explose avec la guerre en Ukraine. Une montagne de problèmes qui pèse sur les épaules d'un secteur à genoux.

Le vaccin, solution miracle ?

La grippe aviaire met en échec la politique sanitaire publique. « Il faut analyser ce qu'il s'est passé et progresser. Sans amélioration, on se dirige vers la même catastrophe dans un an », peste Marie-Hélène Cazaubon.

Néanmoins, comme pour la pandémie de Covid-19, une solution émerge : le vaccin. « En France, les expérimentations de deux vaccins prometteurs débutent ce mois-ci », explique Jean-Luc Guérin, professeur à l'École vétérinaire de Toulouse et spécialiste en pathologies aviaires. « Actuellement, les mesures de contrôle, d'isolement et d'abattage, sont nécessaires mais pas suffisantes. »

Le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Julien Denormandie, souhaite généraliser à terme la solution vaccinale pour l'ensemble de l'Union européenne. Si convaincre les autres pays semble complexe, la majorité des acteurs rencontrés pour cet article y sont favorables.

L'éleveur de canards Vincent Laborde est impatient. « On n'a pas le choix, il faut essayer. Je ne vais pas mettre des masques sanitaires sur le bec de mes canards », lâche-t-il, cynique.

Marie-Hélène Cazaubon pousse dans la même direction. « J'espère que le vaccin sera une solution de plus dans l'arsenal de l'État. Le confinement doit rester marginal. Le Sud-Ouest, c'est l'élevage en plein air. »

2006

2007

2008

2009

2010

2011

2012

2013

2014

2015

2016

2017

H5N1

1er CAS DE VIRUS H5N1 CONFIRMÉ DANS L'AIN

NOUVELLE VAGUE EN MOSELLE, PREMIÈRES MESURES PRÉVENTIVES

H5N1 + H5N2 + H5N9

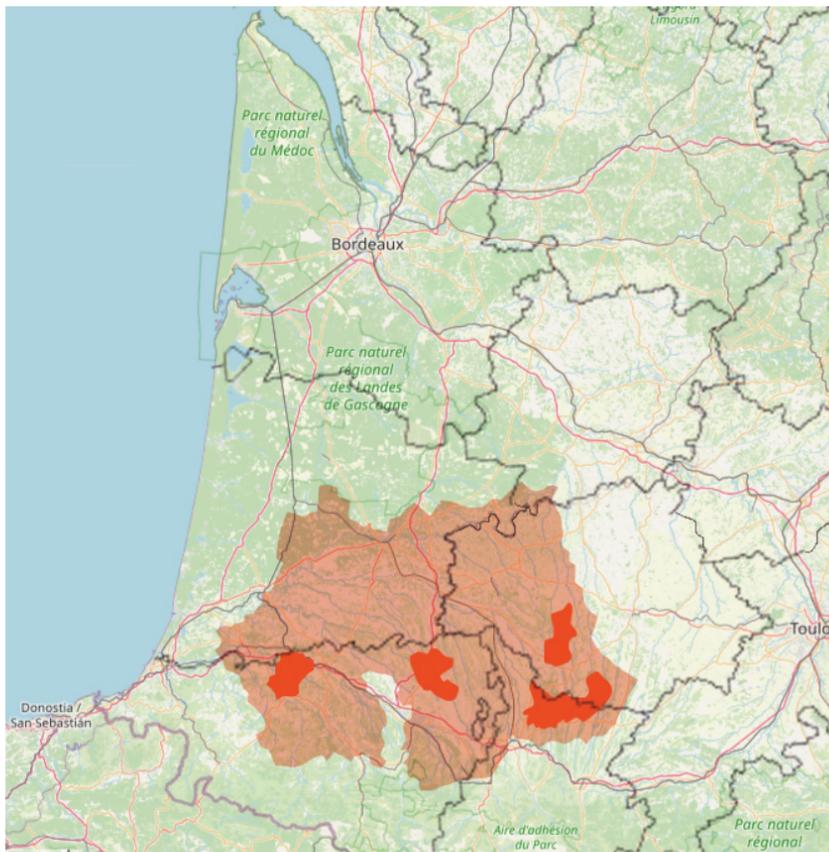
LE SUD-OUEST EST TOUCHÉ UN VIDE SANITAIRE EST MIS EN PLACE.

INTERDICTION D'EXPORTATION DE LA VOLAILLE FRANÇAISE

ABATTAGES MASSIFS DANS LE LE SUD-OUES

ir déplumé

Le Sud-Ouest en alerte



-  Zone de surveillance (risque élevé de propagation du virus H5N1)
-  Zone de protection (dépeuplement : abattage systématique)

Source : ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation



Des éleveurs récalcitrants refusent le confinement de leurs poules.

2018 2019 2020 2021 2022

H5N8

**PROPAGATION
DE LA SOUCHE
H5N8**

H5N1

**RECORDS HISTORIQUE :
10 MILLIONS
DE VOLAILLES
ABATTUES**



Les volailles ont du plomb dans l'aile

Les abattages massifs provoqués par la grippe aviaire révèlent les limites de l'élevage avicole, et posent la question du bien-être animal. Décryptage.

L'heure est au « dépeuplement ». Voilà une jolie façon d'évoquer l'abattage de masse de 11 millions de volailles. Un chiffre record depuis l'arrivée du virus en France en 2006. En prévention ou à la suite d'une contamination, les animaux sont euthanasiés par la dispersion d'un gaz à forte teneur en CO₂. En théorie, cette lourde tâche revient aux services dédiés du ministère de l'Agriculture, chargés d'envoyer des vétérinaires pour tuer les bêtes, peut-on lire dans la Foire aux questions du site gouvernemental. Pour Barbara Boyer, membre de l'association de défense des animaux L214, ces annonces sont des écrans de fumée. « Nous recevons des témoignages d'éleveurs qui se sentent abandonnés et contraints d'abattre leurs bêtes eux-mêmes, dans de mauvaises conditions. » Sans l'intervention de spécialistes d'équarrissage (abattage et dépeçage d'animaux impropres à la consommation alimentaire), on tue les volailles enfermées dans les bâtiments par des techniques douloureuses, en coupant la ventilation, sans nourriture ni eau, jusqu'à ce que ce mort s'en suive. « On pouvait anticiper la situation et pourtant, on n'a eu aucun moyen de la faire », constate Barbara.

Le temps de le voir venir, ou presque

Le professeur en aviculture et pathologie aviaire Jean-Luc Guérin précise que le virus à l'origine de l'épizootie réunit des propriétés préoccupantes : une circulation pérenne et stable au sein de la faune sauvage, une grande contagiosité chez les canards, de nombreux cas asymptomatiques, une bactérie qui touche un plus grand nombre de dindes et de poulets. Quatre caractéristiques qui créent un casse-tête logistique. Si les volailles ne sont pas éliminées, la mise à l'abri de l'ensemble des cheptels « plein air » doit être appliquée. Or cela revient à adopter les mêmes conditions qu'un élevage intensif. Ces alternatives proposées par le gou-

vernement fragilisent les animaux. « Les bêtes ne peuvent répondre à leurs impératifs biologiques et psychologiques, à savoir le besoin de sortir, de gratter la terre, d'étendre leurs ailes. En bref, d'exprimer leurs comportements naturels », rappelle Barbara Boyer. Au point d'engendrer des réactions cannibalistes entre animaux. Une éleveuse se remémore avec amertume des matins où elle déplorait en ouvrant ses cabanes « trois à cinq poules mortes ».

Repenser le système agricole pour le bien-être animal

Selon un sondage IFOP datant de 2021, 69 % des Français et Françaises estiment que les politiques ne défendent pas suffisamment bien les animaux. Pour Barbara Boyer, cette énième grippe aviaire doit être l'occasion de repenser un système agricole désuet. Les vidéos chocs de L214 dénoncent depuis quelques années la course à la productivité. En février, l'association publiait une enquête sur un élevage de canards à foie gras dans le Gers. Les bêtes, nées dans le couvoir Canibride (Deux-Sèvres), sont transportées et élevées dans le Lot-et-Garonne, puis déplacées dans le Gers, pour y être gavées et abattues. « Tous ces déplacements, et la défaillance de leur système immunitaire due au gavage, font de la filière foie gras un accélérateur de grippe aviaire. »

À moins de deux semaines de l'élection présidentielle, la militante invite à formuler des demandes concrètes aux candidat-es sur la souffrance animale. « À force d'élever les animaux dans des conditions toujours plus extrêmes, on s'expose au développement de nouveaux virus qui pourront potentiellement être transmis à l'humain », s'inquiète-t-elle. Comme un air de déjà-vu.

Thomas Choller-Lunot @TChollerLunot
Candice Mazaud-Tomasie @CandiceMazaud

Macron promet, les quartiers désespèrent

L'insertion professionnelle des jeunes était l'une des priorités du mandat d'Emmanuel Macron. Alternance, apprentissage, garanties jeunes... Les initiatives ont été multiples. À quelques jours de la fin de son mandat, le candidat président a-t-il tenu ses promesses ?



Malcolm (au milieu) est en contrat première embauche à l'Académie Younus.

« Fais un tour dans le quartier, tu verras, les jeunes sont tous là, à tenir les murs. » Morti ne mâche pas ses mots. Habitant de Grand Parc depuis des années et président de l'association Diamant des cités, il est chaque jour confronté à la réalité précaire des jeunes de son quartier. Lorsqu'on lui demande ce qu'il pense du quinquennat Macron, son jugement est sans appel : « Il n'y a pas eu pire. » Quelques rues plus loin, au sein d'un groupe de jeunes, la colère monte aussi. Calvin, 21 ans, est au chômage. Depuis cinq ans, rien n'a changé. « On ne sort jamais de la cité. Quand c'est le cas, c'est par nos propres moyens. Les gens qui sont censés nous encadrer ne servent à rien », déplore le jeune homme.

De multiples initiatives

Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes était pourtant l'une des promesses d'Emmanuel Macron. Parmi les mesures phares, le dispositif « 1 jeune, 1 solution », lancé en juillet 2020. Il propose notamment des aides à l'embauche, des formations, des accompagnements ou des aides financières. Dans la même optique, le retour de l'emploi franc : une initiative qui octroie une prime à toute entreprise employant un jeune issu de quartier populaire. À Bordeaux, de nombreuses ac-

tions ont été mises en place. Alain Guerard, directeur adjoint de la mission locale, évoque l'initiative Cook and job. Le concept : un jeune de quartier et un employeur participent ensemble à un atelier de cuisine, avec une potentielle offre d'emploi à la clé. « Ça permet de remettre en question les clichés, de faciliter la rencontre et de rapprocher deux mondes qui ne se connaissent pas toujours », explique-t-il. La mission locale agit également pour la recherche de stage et le renforcement de la Garantie jeunes. « Nous avons obtenu une augmentation de nos subventions pour pouvoir recruter quatre conseillers supplémentaires et renforcer l'équipe. Tous les moyens possibles ont été investis pour communiquer auprès des jeunes issus des quartiers », explique-t-il.

Mais sur le terrain, la réalité semble différente. Malcolm, 21 ans, est actuellement en contrat Première embauche à l'Académie Younus, association qui accompagne des jeunes du quartier Grand Parc. Il bénéficie de la Garantie jeunes, mais sans réels résultats. « C'est vraiment un complément de salaire. Ils ne nous aident pas plus que ça dans les recherches. Je me suis débrouillé tout seul », résume-t-il.

« Améliorer le cadre de vie »

Les aides sont une mesure bienvenue, mais les problèmes sont plus

profonds. Selon une spécialiste des dispositifs d'insertion interrogée par Imprimatur, les inégalités sociales sont au cœur du problème. « Avant de penser à l'alternance, les jeunes se demandent d'abord s'ils ont à manger. Il faut avant tout améliorer leur cadre de vie. » Elle insiste sur l'importance de l'éducation : « Ce sont des quartiers entiers qui sont en décrochage. Il faut refaire un contrat de confiance avec l'école. »

« Je donnerai ma voix à Mélenchon »

Les actions sous le quinquennat Macron n'ont pas convaincu. Aujourd'hui, acteurs et jeunes espèrent voir un nouveau visage à la tête du pays. À quelques jours du premier tour, nombre d'entre eux comptent se mobiliser pour changer les choses. Et parmi les jeunes rencontrés, Jean-Luc Mélenchon fait l'unanimité. « Au quartier, on déteste Macron. Cette année, je veux voter. Je donnerai ma voix à Mélenchon », conclut Calvin. De son côté, Morti aussi est déterminé à voter pour le candidat LFI. « Il va falloir se battre », s'enthousiasme-t-il. Dans quelques jours, il ira coller des affiches de l'Insoumis sur les bâtiments de Grand Parc.

Sarah Khorchi @SarahKhorchi
Siham Nassef @NassefSiham

« La vraie question est de savoir comment l'argent est investi »

Économiste et spécialiste de l'insertion des jeunes sur le marché du travail, Vanessa Di Paola revient sur le dispositif « 1 jeune, 1 solution » mis en place par le gouvernement en 2020.

Comment évaluez-vous les retombées du dispositif « 1 jeune, 1 solution », notamment dans les quartiers populaires ?

Il n'y a pas eu beaucoup d'effets à ma connaissance, le dispositif ne les vise pas suffisamment. Cela a certes permis de renforcer les « emplois francs », mais cette mesure était déjà en place sous François Hollande. En réalité, ce sont surtout les acteurs des milieux associatifs et les missions locales qui s'activent et agissent vraiment auprès de ces jeunes. Là encore, ce sont souvent des personnes qui ont un faible revenu qui aident d'autres personnes dans la même situation.

Il ne faut pas oublier que l'éducation doit être le point de départ. Si tous les jeunes ne peuvent pas y accéder de la même manière et n'accèdent pas au même niveau, ils n'auront pas les mêmes besoins.

Plus de neuf milliards d'euros ont été injectés dans le projet. Ce chiffre est-il à la hauteur de l'investissement ?

Ce chiffre paraît énorme, mais la vraie question est de savoir comment l'argent est investi. Ce sont souvent des aides attribuées aux entreprises pour les inciter à embaucher. Dans ce cas, cela peut provoquer un « effet d'aubaine », c'est-à-dire des entreprises qui recrutent uniquement pour bénéficier des aides de l'État. D'ailleurs, que ce soit pour l'apprentissage ou l'alternance, les structures peuvent choisir de prendre des jeunes avec un master alors que ceux qui ont un niveau moins élevé devraient être les principales cibles des mesures gouvernementales.

Certaines mesures mises en place par le gouvernement vous ont-elles néanmoins semblé efficaces ?

Le gouvernement n'a rien apporté de nouveau. La Garantie jeunes qui est destinée aux personnes sans emploi ou en décro-



Vanessa Di Paola est économiste et spécialiste de l'insertion des jeunes.

chage scolaire est une bonne mesure. Elle était en place avant ce gouvernement, mais elle a été amplifiée. D'ailleurs, ils ont choisi de l'appeler Garantie jeunes universelle pour donner l'impression que c'est un revenu universel. Seulement, on a un haut taux de non-recours. D'une part, certains n'ont pas connaissance des mesures existantes. D'autre part, en raison des démarches administratives décourageantes.

Sarah Khorchi @SarahKhorchi
Siham Nassef @NassefSiham

« 1 JEUNE, 1 SOLUTION », TROIS AXES

- Faciliter l'entrée dans la vie professionnelle, grâce à des fonds reversés aux entreprises qui embauchent des jeunes.

- Orienter et former des jeunes vers des secteurs et métiers d'avenir, à travers des formations qualifiantes et pré-qualifiantes, dans le secteur du soin par exemple.

- Accompagner plus particulièrement les jeunes éloignés de l'emploi en renforçant les dispositifs d'accompagnement comme la Garantie jeunes.

« La retraite n'est pas une prestation sociale »

Face au recul annoncé par certain·es candidat·es de l'âge légal du départ à la retraite, les retraité·es s'organisent, manifestent et revendiquent.

Oubliez le temps de la retraite à 60 ans prônée par François Mitterrand en 1981. Passé à 62 ans avec la réforme des retraites de 2010 sous le gouvernement Sarkozy, l'âge légal de la retraite est encore en recul. Face à la volonté de certain·es candidat·es de monter jusqu'à 65 ans, la grogne monte chez les retraités et retraitées. Une mobilisation intersyndicale inédite formée par le « groupe des neuf » : CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, Ensemble & Solidaires UNRPA ; s'est montée pour manifester jeudi 24 mars dans plusieurs régions et s'accorder sur leur constat et leurs demandes dans une déclaration commune.

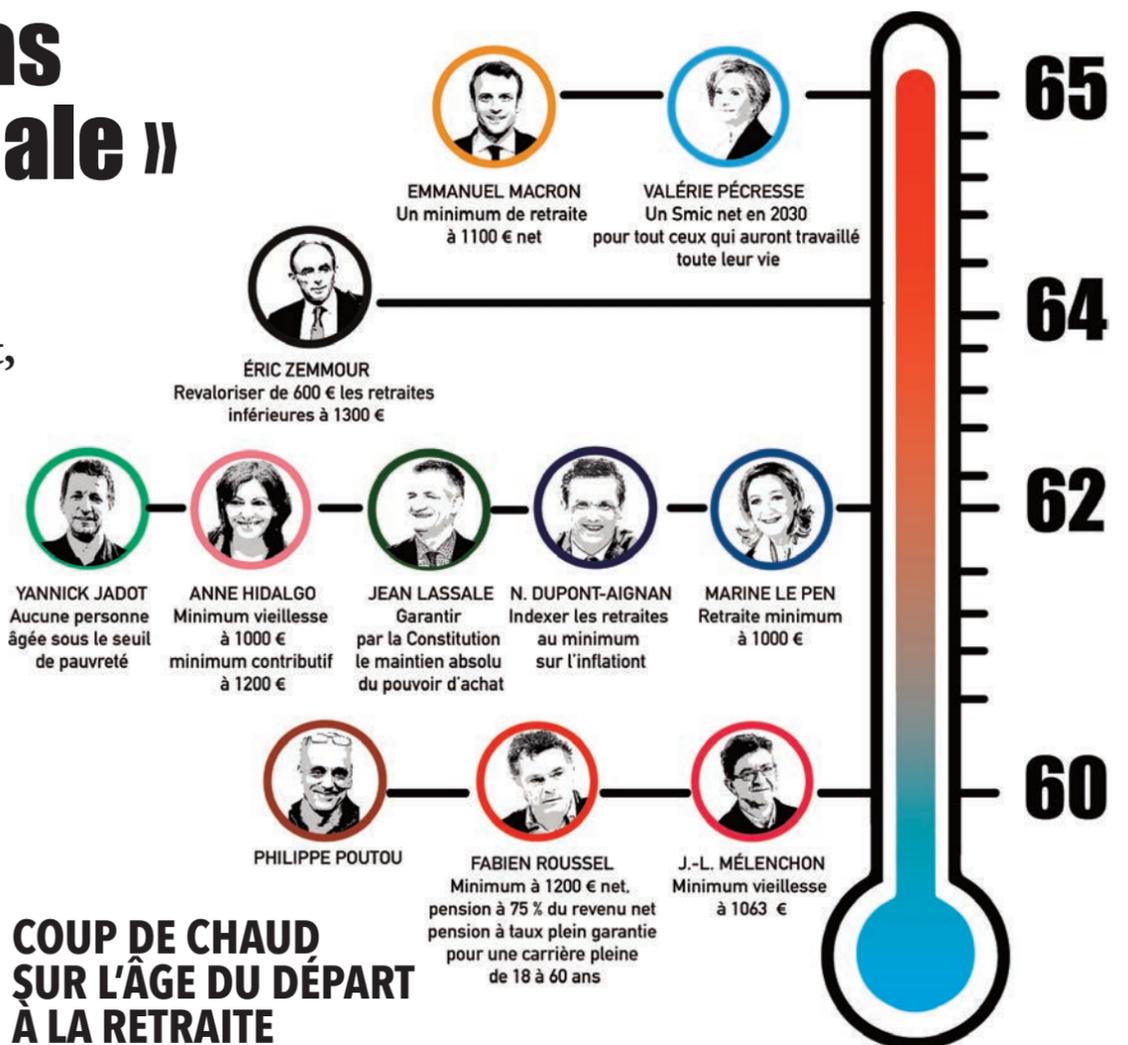
Un constat accablant

Ghyslaine Richard, retraitée depuis huit ans et secrétaire générale de l'Union Syndicale des Retraités CGT de la Gironde, dresse un portrait au vitriole de la situation des retraités français. Patrick Faucouneau, retraité de la

SNCF et secrétaire adjoint de l'Union départementale des retraités FO Gironde, s'accorde avec elle sur l'accélération de la crise des retraites sous le quinquennat Macron (qui s'engageait en 2017 à « protéger le pouvoir d'achat des personnes retraitées »). Ils reconnaissent néanmoins que le « délitement » du système de retraite français a commencé en 2010.

Des revendications fortes

Depuis la seconde réforme des retraites en 2014, l'inflation et la hausse de la CSG ont conduit à une perte moyenne de 10 à 12 % du pouvoir d'achat des retraitées et retraités. « L'équivalent de plus d'un mois de pension », alertent-ils. Sur 17 millions de retraité·es, cinq millions connaissent des difficultés financières, et un million vit sous le seuil de pauvreté, dénonce l'intersyndicale. Pour les syndiqué·es, il n'y a pas vraiment eu de surprises quant aux annonces de la droite



COUP DE CHAUD SUR L'ÂGE DU DÉPART À LA RETRAITE

et de Macron, mais les programmes agacent toujours. Ghyslaine Richard fustige en particulier l'annonce de Valérie Pécresse de supprimer les cotisations retraites. Patrick Faucouneau renchérit : « Ils veulent passer pour les bons élèves de l'Europe, mais après 60 ans, notre santé est moins

bonne, ou alors on est au chômage. Il faut sortir du « travailler plus, gagner pareil et vivre moins. » Alors le « groupe des neuf » s'est accordé sur des revendications communes : 100 euros en plus chaque mois sur les pensions, un âge légal de départ fixé à 60 ans, l'indexation des pensions sur les

salaires, et une reconnaissance de la place des retraitées et retraités dans la société. Une occasion pour eux de rappeler que la retraite « est un droit lié au statut d'ex-salarié, pas une prestation sociale ».

Vivien Latour @VivienLatour

Pallier le manque d'infirmier·es par des contrats étudiants

Le CHU de Bordeaux propose des bourses aux étudiant·es infirmier·es. Une incitation à poursuivre dans un hôpital public en souffrance.

Depuis le 28 février dernier, le CHU propose aux étudiantes et étudiants des instituts de formation en soins infirmiers (Ifsi) de souscrire à des contrats d'allocations d'études. Les élèves touchent 500€ par mois et peuvent négocier la durée de leur contrat. En contrepartie, à la fin de leurs études, elles et ils s'engagent à travailler au CHU pendant 1,5 fois la durée de la bourse. Pour un contrat de douze mois, comptez un début de carrière d'un an et demi au CHU bordelais. Emma Jouffrin, étudiante en deuxième année au campus Xavier Arnoz, s'est laissée séduire par cette rétribution : « J'aimerais devenir infirmière anesthésiste et la formation passe obligatoirement par le CHU », explique la Bordelaise de 22 ans. « Le CHU est arrangeant avec nous, si on veut travailler dans le

privé pendant nos études on peut, et on ne leur doit pas d'heures de travail tant qu'on est à l'Ifsi. »

Recrutement difficile

Pourtant sur environ 700 étudiantes et étudiants, une quarantaine seulement a répondu à l'offre. « Les jeunes ne veulent pas trop s'engager. À la fin du cursus, plusieurs pensent prendre des vacances », soupire Régis Bernard, directeur de l'Ifsi. Le chef du CHU Yann Bubien se satisfait des premières candidatures mais confirme : « Depuis six mois, on a de grosses difficultés à recruter des professionnels paramédicaux. Certains préfèrent l'intérim, s'installent en libéral ou veulent vivre dans des villes moins coûteuses que Bordeaux sur le plan immobilier. » Et le spectre de la crise sanitaire plane toujours sur le monde hospitalier : « 150 postes infirmiers sont vacants, la plupart du temps

dans des secteurs en tension comme la réanimation, et l'absentéisme explose, 12 % des effectifs ne travaillent pas à cause de l'épuisement professionnel », s'indigne Pascal Gaubert, secrétaire général FO au CHU. Début 2020, le centre hospitalier employait 3364 infirmières et infirmiers. Depuis cette date, 250 sont parti·es.

Les stagiaires déchantent

Une situation qui rebute ces jeunes en formation, déjà exposés aux difficultés sur le terrain : « Actuellement, je cumule le travail d'une infirmière et d'une aide-soignante. Mes horaires prévus par mon statut d'étudiante ne sont pas respectés. Je termine régulièrement à 22 heures au lieu de 20 heures et mon travail supplémentaire n'est jamais payé », décrit Emma, en stage dans un Ehpad. En deuxième année, ses dix semaines de stage sont rémunérées à hau-

teur de 500 €, soit 1,80 € de l'heure. « Beaucoup trop faible pour une formation d'alternance ». Pour l'étudiante, cette allocation est une bouffée d'air. Malgré les difficultés exacerbées de ce milieu, la formation en soins infirmiers reste la première demandée en post-bac sur la plateforme Parcoursup. À Bordeaux, 6000 demandes avaient été formulées, pour seulement 350 places. « Il y a néanmoins beaucoup d'abandons avant la fin des trois années », admet Yann Bubien. Une trentaine a été enregistrée en première année à l'Ifsi de Bordeaux. Régis Bernard confirme : « La confrontation avec la réalité du métier remet en question beaucoup de projets. »

Paul Lonceint-Spinelli @Spinelli_Pl

INFIRMIER·ES : PROFESSION EN DANGER



Le taux d'infirmier·es souhaitant changer de métier.

Source : enquête de l'ONI mai 2021

UN PARADOXE

La formation d'infirmier·e est la plus prisée en France... mais elle conduit à un fort taux d'abandon.



Nombre de demandes sur Parcoursup en 2021 pour les formations de diplôme d'État d'infirmier·e. 31 000 places étaient ouvertes.

Source : ministère de l'Enseignement supérieur.



Taux de diplômé·es abandonnant la profession dans les 5 ans suivant le diplôme.

Source : Syndicat national des professionnels infirmiers.



BOXE

Un label pour l'insertion sociale

Mohamed Jamaï, fondateur du club de boxe de Pessac, est investi depuis la fin des années 1990 dans l'insertion sociale par le sport. Nouvel objectif : la création d'un label « insertion » pour les clubs.

Dans les couloirs de la salle du club de boxe de l'Ussap – meilleur club de boxe de la région Nouvelle-Aquitaine – difficile de manquer Mohamed Jamaï et Adel Yamhdi. Figures emblématiques du lieu, ils œuvrent depuis plus de vingt ans pour transmettre les valeurs de la boxe, mais aussi pour l'insertion sociale dans leur quartier de Saige-Formanoir.

Un suivi personnalisé

« La boxe a été utile à notre propre insertion, c'est normal de vouloir en faire autant pour les jeunes. » C'est ainsi qu'Adel exprime son envie d'aider la nouvelle génération à trouver sa place. Originaire du quartier de Saige et premier élève de Mohamed, il est devenu professionnel à force de persévérance. Désormais éducateur, il

intervient dans diverses missions d'insertion, comme au Centre éducatif renforcé (CER) de Castelviel ou à la maison d'arrêt de Gradignan, où il pratique la boxe éducative. « On leur apprend à se canaliser et à respecter l'autre », explique-t-il. L'idée n'est pas de faire mal à l'adversaire, mais plutôt d'apprendre à se contrôler. Adel intervient régulièrement dans le quartier des mineurs de la prison de Gradignan, grâce à un partenariat entre son club et la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).

Mais l'essentiel du travail d'insertion s'effectue au quotidien, auprès des jeunes pratiquants et pratiquantes de l'Ussap et du quartier. Comme Nasser Bellazereg, devenu responsable financier et membre du club depuis plus de dix ans, elles et ils sont des dizaines à avoir été suivi-es par l'équipe enca-

drante : « Ils m'ont proposé du travail et ont toujours répondu présents pour les études ou pour les stages. Ils nous aident quand on en a besoin. »

Une reconnaissance pour les clubs

Après avoir créé la commission insertion au sein de la Fédération française de boxe (FFB), Mohamed souhaite maintenant mettre en place un label responsabilité sociétale de l'organisation (RSO) : « Ce serait une réelle reconnaissance du temps que l'on prend en dehors du ring avec les jeunes. » Cela donnerait la possibilité aux clubs de dégager du temps pour leurs effectifs, de lancer de nouveaux projets pour l'insertion et de renforcer leurs collaborations avec les institutions.



Mohamed Jamaï (fondateur de l'Ussap) et Adel Yamhdi, éducateur spécialisé donnent des cours de boxe à des collégiennes et collégiens.

Ce label permettrait aussi d'ouvrir les portes des salles de boxe à d'autres publics. Il prévoit une féminisation des effectifs, du personnel aux pratiquants et pratiquantes, un meilleur accueil des personnes en situation de handicap et l'intégration des principes du développement durable. Plusieurs clubs, comme à Marseille, Paris ou Tours, sont d'ores et déjà intéressés. Mohamed conclut tout sourire après avoir donné ses consignes aux jeunes : « Les petits clubs comme nous ont beaucoup galéré. Avec ce label, j'apporte ma pierre à l'édifice et j'espère que désormais ce sera plus facile pour tous les clubs. »

Alexandre Tellier @TellierAlexand9

LES CONDITIONS D'OBTENTION DU LABEL « RSO INSERTION »

Effectuer des interventions « boxe » dans les quartiers populaires ou les zones rurales périphériques.



Accueillir des publics en situation de précarité.



Adhérer à la charte pour le développement durable de l'insertion par le sport.



Remplir obligatoirement au moins un des objectifs d'accompagnement et d'insertion.



ROLLER DERBY

Chasser le patriarcat à coups de patins

Chaque mercredi soir à Darwin, les joueuses de roller derby rejoignent leur hangar d'entraînement. Plus qu'un sport de contact féminin, une communauté sororale qui fonce tête baissée.

Les coudières sont scratchées, les patins chaussés et les casques vissés. Mercredi 23 mars, les joueuses confirmées de l'équipe des Petites morts sont prêtes à s'entraîner. Elles ont le championnat de France de roller derby à préparer. Débutantes et intermédiaires sont aussi présentes aujourd'hui, sous le coaching d'Electro Jane, le « derby name » d'Hélène.

La jeune femme est pédagogue, mais s'il faut, elle sévit. « Mettez vos protège-dents bon sang ! » Casques fuchsia, gris métallisés et dorés luisants se rentrent dedans et les genouillères s'entrechoquent au bruit des roulettes qui dérapent et grincent sur le sol. Electro Jane prend le rôle de la

« jammeuse » pour entraîner ses joueuses au blocage. Lors d'un match entre deux équipes, la jammeuse doit enchaîner les tours de piste, tandis que les « bloqueuses » tentent, à coups d'épaules, d'empêcher la jammeuse du camp adverse d'avancer. Le roller derby moderne, repensé par des féministes texanes dans les années 2000, prône le « par et pour les femmes » qu'illustre bien ce club bordelais auto-géré, fondé en 2009.

Le body positive à toute vitesse

Electro Jane est fière de pratiquer le roller derby : « Ça m'a permis de repousser mes limites, ça a changé ma vie. » Fière aussi, car c'est un

sport inclusif, « ouvert aux femmes, aux personnes non-binaires, à toutes les orientations sexuelles et à tous types de morphologie ». Entre deux gorgées d'eau, Chloé, débutante, affirme que ce sport lui a permis d'aimer son corps. « Tu réalises que chaque centimètre de ton corps est utile. Avoir des hanches pour mieux bloquer, être menue pour la rapidité, petite pour se faufiler... ». La tatoueuse de 27 ans a noué de vraies relations amicales qui la confortent dans ses engagements féministes. « On est imprégnées des mêmes valeurs, on est militantes et on manif' ensemble ». Tout ne va pas toujours comme sur des roulettes, mais le club est un espace de paroles et d'évolution :



Electro Jane à droite dans le rôle de la jammeuse, face à ses joueuses qui s'entraînent au blocage.

« Certaines filles ne savent pas forcément comment se comporter, alors on ouvre les discussions. » Pour Peak Assaut, joueuse au club depuis neuf ans, ce sport crée « un lien unique ». La peintre de 40 ans est mère de deux filles qui font du roller avec les enfants des autres joueuses, « comme une famille ».

Des bâtons dans les roues

Les luttes de ces femmes sont nombreuses : il y a celle du jeu, qui leur permet de se dépasser, et celle du quotidien, face au sexisme ambiant. Peak Assaut dit

réussir à s'affirmer dans l'espace public, mais pour obtenir un lieu d'entraînement digne de ce nom, c'est compliqué de s'imposer. « Ces messieurs ont des créneaux dans toutes les salles et disent que les patins abiment le sol », s'agace la sportive. Leur piste actuelle est un terrain de basket abrité par des tôles en plastique et entouré de meubles en vrac. Dans le hangar, il fait un froid glacial et les joueuses racontent même qu'il « pleut à l'intérieur ». L'égalité de genre a encore de la route à faire, et ce n'est pas sans obstacles.

Colombe Serrand @SerrandColombe

Comment garantir l'accès à l'avortement ?

L'Assemblée Nationale a adopté le 2 mars dernier une loi pour faciliter l'accès à l'avortement. Imprimatur a discuté avec Annie Carraretto, co-présidente du Planning familial de Gironde. L'association féministe d'éducation populaire et de santé reproductive et affective se charge de contrôler l'application de ce droit sur le terrain.



Annie Carraretto, co-présidente du Planning familial

Pendant les confinements, l'association a accompagné des femmes à l'étranger pour avorter en dehors des délais français. Elle a aussi confronté l'Etat à cette réalité, l'obligeant à légiférer dans le sens d'un élargissement du délai de recours à l'IVG. Êtes-vous satisfaite de cette réforme ?

Historiquement, le Planning familial a toujours aidé des personnes à recourir à des IVG, même de manière illégale, pour pousser l'Etat à agir davantage pour le droit à l'avortement. Avant la loi du 2 mars, on accompagnait des femmes une à trois fois par an pour leur permettre d'avorter hors délai. Avec cet allongement, le besoin devrait normalement diminuer. Mais il y a des résistances et des difficultés à faire appliquer la loi sur le terrain. Ce mois-ci, nous avons dû accompagner deux femmes de suite. L'une était à 15 semaines et trois jours de grossesse. Elle aurait donc pu avorter en France. Pourtant, il a fallu l'accompagner en Espagne car l'hôpital Pellegrin n'était pas prêt. L'autre était dans une grande détresse psychologique et sociale, avec un déni de grossesse. Normalement, selon la loi bioéthique, elle aurait dû être prise en charge dans le cadre d'une intervention médicale de grossesse (IMG). Le Planning familial a assisté ces femmes en prenant les contacts avec elles, en les suivant au téléphone et en leur apportant un soutien émotionnel. Les avortements à l'étranger ont un coût très important, pour lequel aucun remboursement n'est possible. Comme c'est illé-

gal, nous ne pouvons pas non plus nous servir de nos subventions. Une cagnotte est encore en cours afin de récolter 2 000 euros pour ces deux interventions.

La loi adoptée le 2 mars dernier prolonge le délai légal pour recourir à un IVG de 12 à 14 semaines. Est-ce suffisant ?

On estime que près de 75 % des 2 000 à 3 000 personnes qui se rendent à l'étranger chaque année n'auront plus à le faire. Mais il faudrait que la France aille plus loin. Nous souhaitons, à minima, que les délais légaux s'alignent sur ceux des pays les plus progressistes d'Europe. L'Espagne, l'Angleterre et la Hollande ont depuis plusieurs années des délais de 24 semaines. Au-delà de cette question, nous demandons que le choix de la personne soit respecté, quelle que soit l'avancée de la grossesse. De nombreux facteurs, psychologiques comme sociaux, peuvent contraindre une personne à retarder le moment de l'avortement. Un quart des IVG se font alors que les personnes sont dans des situations de violence. Dans ce cas, elles sont souvent isolées, et s'aperçoivent très tardivement de leur grossesse.

Le Planning familial assiste régulièrement à des réunions avec l'Agence régionale de santé pour discuter de l'accès à l'IVG sur le territoire. En pratique, quels obstacles à l'allongement du délai rencontrez-vous ?

De nombreux centres d'IVG mettent en avant leurs difficultés à trouver des médecins acceptant de pratiquer des avortements dans ce nouveau délai. Lorsque celui-ci était de 12 semaines, le service Bagatelle de Bordeaux arrêtaient déjà de pratiquer des IVG à 10 semaines de grossesse. Nous savons que plus les délais avancent, plus les médecins sont réticents à pratiquer les avortements. Et il y a toute une génération de médecins, militants dans les années 1970 pour le droit à l'avortement, qui ont

disparu du paysage professionnel. Autre problème : il va falloir trouver des créneaux horaires dans les blocs opératoires pour les IVG qui entrent désormais dans les délais légaux. Du fait de la faible rémunération de l'acte, les cliniques les pratiquent à perte. ce qui crée des réticences. Faire appliquer la loi est un réel combat politique. Il faut déconnecter l'acte d'avorter des représentations, à connotation religieuse ou éthique, et le voir comme un droit.

Les sages-femmes qui pouvaient réaliser des IVG médicalementes ont dorénavant le droit de pratiquer des IVG instrumentales. Cette loi signe donc la fin du monopole des médecins sur l'avortement...

Un des grands enjeux de cette loi était de faire en sorte qu'une femme habitant un territoire rural puisse être aussi bien accompagnée que dans une grande ville. Il était vraiment important d'agrandir le réseau de professionnel-les capables d'accueillir les personnes souhaitant avorter. Cette loi pérennise aussi les télé-

CLAUSE DE CONSCIENCE

LE DROIT DE S'OPPOSER

Le projet de la loi, entrée en vigueur le 2 mars dernier, prévoyait de supprimer la clause de conscience spécifique à l'IVG mais la mesure n'a pas été intégrée au texte final. Créée par la loi Veil de 1975, la « clause de conscience IVG » précise qu'un « médecin ou une sage-femme, infirmier ou infirmière ou auxiliaire médical, n'est jamais tenu de pratiquer une interruption volontaire de grossesse ». En clair, le personnel de santé a la possibilité de se mettre en retrait à l'égard d'un acte qui heurterait sa conscience, sans s'exposer à des sanctions et sans avoir à se justifier. En revanche, il doit en informer immédiatement la personne et l'orienter vers un-e autre professionnel-le acceptant de pratiquer des avortements. En cas d'urgence vitale, cette clause ne s'applique pas. Au moment de la discussion de la loi portée par Albane Gaillot, députée écologiste, le Collège national des gynécologues-obstétricien-nes craignait que la suppression de cette clause pousse les gynécologues à se détourner de la profession. Des raisons diverses motivent un-e médecin à invoquer la clause de conscience. Pour certain-es, c'est un aspect religieux. D'autres considèrent que l'acte va à l'encontre du sens qu'elles et ils donnent à leur métier : préserver la vie. Le serment d'Hippocrate, prononcé au moment d'entrer dans la profession, stipule qu'un-e médecin « ne provoquera jamais la mort délibérément ». Par ailleurs, une partie de la profession met en avant le choc émotionnel que peut provoquer le geste d'aspiration d'un fœtus dans un avortement dit « instrumental ». Celui-ci étant un acte médical faiblement rétribué, certaines et certains considèrent que la gratification n'est pas suffisamment importante au regard de l'effort émotionnel que cela leur demande. En septembre 2019, Agnès Buzyn, ministre de la Santé à l'époque, avait lancé une consultation auprès des Agences régionales de santé pour savoir si cette fameuse clause était de nature à entraver la liberté d'avorter sur le sol français. Mais cet effort n'a pas abouti à des résultats concluants car rien n'oblige le ou la médecin à se déclarer « objecteur ou objectrice de conscience », si la question lui est posée en dehors de son cabinet. Ce qui rend la comptabilisation des praticiens et praticiennes difficile voire impossible.

consultations. Les personnes isolées peuvent avorter avec des médicaments de chez elles. Elles ont le droit d'être accompagnées durant la période d'expulsion du fœtus. Elles peuvent appeler, 7 jours sur 7, le centre IVG le plus proche ou le numéro vert du Planning familial.

Cha Toubanc @Chatoubanc

PLANNING FAMILIAL

Numéro Vert : 0800 08 11 11

Adresse web du Planning familial d'Aquitaine où l'on trouve une carte interactive des structures et professionnel-les de santé : <https://www.tonplanatoi.fr/>

Adresse à Bordeaux : 19 rue Eugène Le Roy (à proximité de la gare Saint-Jean)



De Moscou au Médoc Itinéraire d'un entrepreneur

Alexander Zhuravlev, businessman aguerri, s'est installé à Cissac-Médoc au château Gunes. Néo-producteur de vin rouge né en ex-URSS, il raconte ses chemins de vie.

▶ Avec quelques minutes de retard, Alexander Zhuravlev arrive dans son exploitation au volant de sa Fiat 500 Abarth, une version sportive de la célèbre voiture italienne. Il en sort souriant, vêtu d'une fine doudoune bleue marine rafistolée de toutes parts avec du scotch. Russe sur le papier mais Ukrainien dans le cœur, ce personnage est difficile à cerner tant il renvoie plusieurs images : viculteur qui se salit les mains ou entrepreneur aux aguets et surtout, un air de papi attentionné. Cette impression se poursuit dans son château, transformé en maison d'hôte : le hall d'entrée est froid, en pierre. Dans le coin gauche, un escalier très large, imposant. Juste derrière, la salle à manger, dans son jus, reste chaleureuse. Mais quand on entre dans la cuisine, surprise : elle est flambant neuve. Meubles gris anthracite, îlot central ... Le must-have de la modernité.

Un projet grandissant

Ce décalage s'explique peut-être par les travaux entrepris par Alexander. « Avant, c'était tout pourri » dit-il dans un français teinté de sonorités slaves. Passionné de vin, il a acquis le château Gunes en 2017, après deux années de négociations. « Je cherchais un terrain avec du potentiel sans vouloir partir de rien. Tout a été refait à neuf tout en gardant l'esprit du château. Je voulais rendre sa beauté à cet endroit... pour faire monter sa valeur aussi. » Très fier, il évoque sa note sur un site de réservation hôtelière : « J'ai 9,2 vous pouvez aller voir ! »

Effectivement, les commentaires laissés par la clientèle ne tarissent pas d'éloges à son égard : « Notre hôte, fort sympathique et à l'histoire passionnante, aménage progressivement cette vieille maison avec efficacité. » Mais Alexander ne compte pas s'arrêter là. Il prévoit encore de faire construire une piscine, un spa et même un jacuzzi.

Pour son exploitation agricole, passée de quatre à huit hectares depuis son acquisition, le vigneron a investi dans des chais tout en gardant les anciens pour y assembler son vin. Le businessman attend patiemment que les nouvelles technologies soient plus accessibles mais il a déjà pour projet d'équiper son domaine de robots. Pour faire monter la valeur de l'exploitation, cet entrepreneur dans l'âme est prêt à investir. Un de ses amis et collègue, Alain, le dépeint comme « imprégné de l'envie de bien faire ». Le premier qualificatif qu'il lui attribue, sans surprise : entreprenant.



Dans ses chais, Alexander Zhuravlev possède une dizaine de cuves pour ses vins.

Les sept vies d'Alexander Zhuravlev

Né en ex-URSS en 1961, sur le territoire actuel de l'Ukraine, Alexander s'est marié à l'âge de 19 ans. Avec leur premier enfant sous le bras, le couple part s'installer à Moscou en 1987. Cinq ans plus tard, c'est la chute de l'URSS. « Tout a été fini du jour au lendemain. C'était comme perdre un parent, celui qui nous a nourri. » Que faire alors ? Se lancer dans le commerce évidemment. C'est comme ça qu'Alexander commence à vendre un peu tout et n'importe quoi : bougies, verres, tabac... Tout ce que l'Asie voulait bien acheter et qu'ils pouvaient envoyer, avec son associé Vladimir. Toujours à l'affût des bonnes affaires, ils commencent, un peu par hasard, à commercialiser des montres de luxe. « On cherchait quelque chose de petit et de cher », confie Alexander. Ils contactent toutes les marques d'horlogerie suisse qu'ils connaissent. Oméga est la seule à leur répondre et, cinq années plus tard, les deux hommes ouvrent une boutique à Moscou. Aujourd'hui, Vladimir dirige toujours au quotidien leur

business moscovite, qui a grandi petit à petit. « Le plus jeune de la boîte est là depuis 14 ans. Ça ne nous empêche pas de l'appeler 'le stagiaire' et de l'envoyer nous chercher de la vodka ! », s'esclaffe Alexander en passant la main dans ses cheveux blancs.

Après les montres, l'homme aux multiples facettes a décidé de vivre de sa passion, qu'il aime à appeler de l'art : le vin. Et il a ça dans le sang : son père et son grand-père produisaient déjà du vin. Il se tourne alors vers la France pour son savoir-faire dans ce domaine et s'accompagne d'une oenologue afin de parfaire sa production. C'est le Médoc qui gagne son cœur pour la qualité des sols et la variété des cépages : cabernet sauvignon, merlot, cabernet franc ... Il s'est naturellement spécialisé dans la production de vin rouge. « Je n'ai pas de projet pour la suite. Ce que j'aimerais gagner, c'est du temps, mais ça, ça ne s'achète pas. »

Le Néo-aquitain se voit vivre encore quelques années en France, sans trop savoir de quoi demain sera fait. Lorsqu'il regarde en arrière, il semble fier de son parcours. Lorsqu'il regarde devant, il paraît conscient de ce qui est vraiment important.

1961

Naissance en Ukraine, ex-URSS

1987

Installation à Moscou

1997

Ouverture d'une boutique de montres de luxe à Moscou

2017

Acquisition du château Gunes